

# Les énergies renouvelables Outre-mer : laboratoire pour notre avenir

---

## Déclaration du groupe des Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

En raison de leur situation géographique, les territoires ultramarins français sont privés de ressources énergétiques fossiles mais disposent en revanche de conditions favorables au développement d'énergies alternatives. Cette spécificité fait du développement des énergies renouvelables en Outre-mer une nécessité mais également une opportunité, celle d'un développement économique autonome, responsable et innovant en cette année de l'Outre-mer.

Dans le contexte de raréfaction des énergies fossiles et du réchauffement climatique, il est urgent de consolider l'avance prise par l'Outre-mer au regard des énergies renouvelables. Au-delà des enjeux techniques, cela relève avant tout de choix politiques forts. Aussi, le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse se félicite-t-il du choix qui a été fait par le CESE de se saisir de cette question complexe et sensible.

Comme l'avis le met bien en évidence, il s'agit de favoriser le développement de techniques aujourd'hui peu rentables et encore instables, sans entraver le développement et l'aménagement des territoires ultramarins, ni remettre en cause le droit de tous à l'accès à l'énergie. Répondre à ce dilemme impose d'avoir une vision globale et de long terme de ces enjeux.

C'est toute une filière qui doit être organisée : de la recherche fondamentale à l'application des nouvelles techniques et leur appropriation par l'ensemble des acteurs et consommateurs. Ainsi, notre groupe est particulièrement sensible aux préconisations du CESE en matière de soutien à la recherche et souhaite qu'un accent soit mis sur le développement des formations.

La création de liens entre les pôles de compétitivité mer situés en métropole et les centres de recherche en Outre-mer doit être favorisée, de même que la création de réseaux de partage entre les institutions, les entreprises et les universités. En outre, il faut organiser, dès à présent, des filières de formation qualifiée dans les territoires concernés, en vue de la création d'emplois locaux liés à la production, l'exploitation et la distribution de ces nouvelles énergies.

La mobilisation des habitants est nécessaire, ceux-ci doivent être associés à cette entreprise de développement des énergies renouvelables, d'une part parce qu'elle a un impact sur l'ensemble des secteurs économiques, tels que les transports ou l'habitat, d'autre part parce qu'elle doit s'accompagner de nouveaux modes de consommation de l'énergie, ainsi que le prévoit la loi Grenelle 1.

Finalement, il ne s'agit pas tant de choisir que de décider d'accompagner et de permettre la valorisation du potentiel que représentent les énergies renouvelables pour l'Outre-mer et donc pour la France. Par le développement de ce « laboratoire » en Outre-

mer, notre pays pourra ainsi réfléchir à de nouveaux modes d'énergie alternative à déployer en métropole.

Pour cette raison, le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse a voté en faveur de l'avis.